

Préfecture des Deux-Sèvres **REPUBLIQUE FRANÇAISE**

22 MAI 2019

**COMMUNE - Commune de MAIRE-L'EVESCAULT (1)**  
**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)**

Numéro SIRET : 21790163600019

POSTE COMPTABLE : Trésorerie de Melle

**M 14**

**Compte administratif**  
**voté par nature**

**BUDGET : Commune de MAIRE-L'EVESCAULT (3)**

**ANNEE 2018**

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## Sommaire

### I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

### II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

### III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

### IV - Annexes (6)

#### A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	26
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	27
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	28
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	29
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	30
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	31
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	32
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

#### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	33
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

#### C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	34
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	36
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	37
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	38
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
<b>D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures</b>	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	41
D2 - Arrêté et signatures	42

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 6211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régime simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CGCT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet ou pas échéant.

Code INSEE 79228163	Commune de MAIRE-L'EVESCAULT Commune de MAIRE-L'EVESCAULT	CA 2018
------------------------	--	------------

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	I
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	532
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i> ) :	85
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Communauté de Communes du Coeur du Poitou	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2354-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des Informations N-2 (transmises par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les classes des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

### POUR MEMOIRE<sup>(1)</sup>

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
  - au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
    - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
    - avec (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) budgétaires .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un ou plusieurs des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

## EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	283 265,98	G	407 106,65
	Section d'investissement	B	241 003,40	H	163 433,39

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	21 270,68 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	149 632,36 (si excédent)

+	+	=	=	
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>	= A+B+C+D	<b>524 269,38</b>	= G+H+I+J	<b>741 443,08</b>

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	= E+F	<b>0,00</b>	= K+L	<b>0,00</b>

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	283 265,98	= G+I+K	428 377,33
	Section d'investissement	= B+D+F	241 003,40	= H+J+L	313 065,75
	<b>TOTAL CUMULE</b>	= A+B+C+D+E+F	<b>524 269,38</b>	= G+H+I+J+K+L	<b>741 443,08</b>

## DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre		
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général	0,00			
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00			
014	Atténuations de produits	0,00			
65	Autres charges de gestion courante	0,00			
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00			
66	Charges financières	0,00			
67	Charges exceptionnelles	0,00			
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F	0,00	L	0,00
010	Stocks (4)	0,00			0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00			0,00
13	Subventions d'investissement	0,00			0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00			0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régle) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	189 600,00	105 183,29	0,00	0,00	84 416,71
012	Charges de personnel, frais assimilés	103 680,00	103 441,38	0,00	0,00	238,62
014	Atténuations de produits	28 600,00	28 178,00	0,00	0,00	422,00
65	Autres charges de gestion courante	48 440,00	40 268,20	0,00	0,00	8 171,80
656	Frais fonctionnement des groupes délégués	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>370 320,00</b>	<b>277 070,87</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>93 249,13</b>
66	Charges financières	6 500,00	5 703,11	0,00	0,00	796,89
67	Charges exceptionnelles	2 800,00	492,00	0,00	0,00	2 308,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	20 086,74				
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>399 706,74</b>	<b>283 265,98</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>116 440,76</b>
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>399 706,74</b>	<b>283 265,98</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>116 440,76</b>
<b>Pour information</b>						
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>		<b>0,00</b>				

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	200,00	4 643,12	0,00	0,00	-4 443,12
70	Produits services, domaine et ventes div	23 530,00	19 947,32	0,00	0,00	3 582,68
73	Impôts et taxes	186 242,18	182 887,28	0,00	0,00	2 374,82
74	Dotations et participations	163 453,88	180 380,24	0,00	0,00	-16 926,36
75	Autres produits de gestion courante	26 000,00	36 989,87	0,00	0,00	-11 989,87
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>377 428,06</b>	<b>404 827,81</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-27 401,55</b>
76	Produits financiers	10,00	4,06	0,00	0,00	5,94
77	Produits exceptionnels	1 000,00	2 274,98	0,00	0,00	-1 274,98
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>378 436,06</b>	<b>407 106,85</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-28 670,69</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>378 436,06</b>	<b>407 106,85</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-28 670,69</b>
<b>Pour information</b>						
<b>H 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>		<b>21 270,68</b>				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi budgétaires.

(2) DF 029 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).



<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	181 515,56	138 460,45	0,00	43 055,21
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des opérations d'équipement</b>	<b>181 515,56</b>	<b>138 460,45</b>	<b>0,00</b>	<b>43 055,21</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	105 500,00	102 542,95	0,00	2 957,05
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	82 714,70	0,00	0,00	82 714,70
020	Dépenses imprévues	0,00			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>186 214,70</b>	<b>102 542,95</b>	<b>0,00</b>	<b>85 671,75</b>
45...	<b>Total des opé. pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>369 730,36</b>	<b>241 003,40</b>	<b>0,00</b>	<b>128 726,96</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>369 730,36</b>	<b>241 003,40</b>	<b>0,00</b>	<b>128 726,96</b>
	<b>Pour information</b>	(2) <b>0,00</b>			
	<b>0 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	57 500,00	0,00	0,00	57 500,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	405,00	0,00	-405,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>58 500,00</b>	<b>405,00</b>	<b>0,00</b>	<b>58 095,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 106B)	11 098,00	13 028,39	0,00	-1 930,39
106B	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	150 000,00	150 000,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest, non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	500,00	0,00	0,00	500,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>161 598,00</b>	<b>163 028,39</b>	<b>0,00</b>	<b>-1 430,39</b>
45...	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>220 098,00</b>	<b>163 433,39</b>	<b>0,00</b>	<b>56 664,61</b>
021	Virement de la seult° de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00

Chap.	Libellé	Credits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Credits annulés
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	0,00	0,00		0,00
	<b>TOTAL</b>	<b>220 096,00</b>	<b>183 433,39</b>	<b>0,00</b>	<b>56 664,61</b>
	<b>Pour information</b>	(2) <b>149 632,36</b>			
	<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>				

(1) DI-023 = RI 021 ; UI 040 = HI 042 ; RI 040 = DI 042 ; DI 041 = RI 041 ; DI 043 = RI 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les plans reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	105 183,29		105 183,29
012	Charges de personnel, frais assimilés	103 441,38		103 441,38
014	Atténuations de produits	28 178,00		28 178,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	40 268,20		40 268,20
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	5 703,11	0,00	5 703,11
67	Charges exceptionnelles	492,00	0,00	492,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>	<b>283 265,98</b>	<b>0,00</b>	<b>283 265,98</b>
	<b>Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>			<b>0,00</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	102 542,95	0,00	102 542,95
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	138 460,45	0,00	138 460,45
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
46...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	<b>Dépenses d'investissement – Total</b>	<b>241 003,40</b>	<b>0,00</b>	<b>241 003,40</b>
	<b>Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>			<b>0,00</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figurant sur cet état (voir le détail Annexe IV A2).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retracer les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'amortissement de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

## 2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	4 643,12		4 643,12
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	19 947,32		19 947,32
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	162 867,26		162 867,26
74	Dotations et participations	180 380,24		180 380,24
75	Autres produits de gestion courante	36 989,67	0,00	36 989,67
76	Produits financiers	4,06	0,00	4,06
77	Produits exceptionnels	2 274,98	0,00	2 274,98
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>407 106,65</b>	<b>0,00</b>	<b>407 106,65</b>
<b>Pour information</b>				
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>				<b>21 270,68</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	13 028,39	0,00	13 028,39
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	150 000,00		150 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectatif (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutre et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	405,00	0,00	405,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>163 433,39</b>	<b>0,00</b>	<b>163 433,39</b>
<b>Pour information</b>				
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>				<b>149 632,36</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors opérations « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A6).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, la chapitre 23 retracer les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recettes, il retracer, le cas échéant, l'amortissement de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>189 600,00</b>	<b>105 183,29</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>84 416,71</b>
60611	Eau et assainissement	4 000,00	4 389,81	0,00	0,00	-389,81
60612	Energie - Electricité	18 000,00	15 158,79	0,00	0,00	2 841,21
60621	Combustibles	1 900,00	882,10	0,00	0,00	1 017,90
60622	Carburants	4 000,00	4 479,42	0,00	0,00	-479,42
60623	Alimentation	0,00	29,82	0,00	0,00	-29,82
60624	Produits de traitement	0,00	2 497,92	0,00	0,00	-2 497,92
60628	Autres fournitures non stockées	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
60631	Fournitures d'entretien	3 000,00	565,46	0,00	0,00	2 434,54
60632	Fournitures de petit équipement	16 000,00	6 115,44	0,00	0,00	9 884,56
60633	Fournitures de voirie	17 000,00	1 863,64	0,00	0,00	15 136,36
60636	Vêtements de travail	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6064	Fournitures administratives	3 000,00	869,06	0,00	0,00	2 130,94
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	600,00	520,43	0,00	0,00	79,57
6068	Autres matières et fournitures	500,00	144,32	0,00	0,00	355,68
611	Contrats de prestations de services	600,00	513,93	0,00	0,00	86,07
6135	Locations mobilières	18 000,00	4 338,17	0,00	0,00	13 661,83
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	19 800,00	4 780,16	0,00	0,00	15 019,84
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	3 000,00	2 094,28	0,00	0,00	905,72
615231	Entretien, réparations voiries	20 000,00	18 650,82	0,00	0,00	1 449,18
61524	Entretien bois et forêts	2 000,00	1 910,23	0,00	0,00	89,77
61551	Entretien matériel roulant	12 000,00	2 590,91	0,00	0,00	9 409,09
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	30,00	0,00	0,00	970,00
6166	Maintenance	8 000,00	12 998,94	0,00	0,00	-4 998,94
6161	Multirisques	6 000,00	4 481,30	0,00	0,00	1 518,70
617	Etudes et recherches	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6182	Documentation générale et technique	600,00	965,36	0,00	0,00	-365,36
6184	Versements à des organismes de formation	700,00	0,00	0,00	0,00	700,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6188	Autres frais divers	700,00	0,00	0,00	0,00	700,00
6226	Honoraires	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	500,00	325,84	0,00	0,00	174,16
6228	Divers	500,00	90,00	0,00	0,00	410,00
6231	Annonces et insertions	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
6232	Fêtes et cérémonies	4 500,00	3 120,33	0,00	0,00	1 379,67
6251	Voyages et déplacements	500,00	94,54	0,00	0,00	405,46
6256	Missions	200,00	65,26	0,00	0,00	134,74
6261	Frais d'affranchissement	300,00	316,36	0,00	0,00	-16,36
6262	Frais de télécommunications	1 700,00	1 688,03	0,00	0,00	11,97
627	Services bancaires et assimilés	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6281	Concours divers (cotisations)	400,00	343,97	0,00	0,00	56,03
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, ...)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
62878	Remb. frais à un GFP de rattachement	9 500,00	2 190,00	0,00	0,00	7 310,00
6288	Autres services extérieurs	800,00	0,00	0,00	0,00	800,00
63512	Taxes foncières	6 000,00	6 179,00	0,00	0,00	-179,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>103 680,00</b>	<b>103 441,38</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>238,62</b>
6218	Autre personnel extérieur	3 000,00	9 916,87	0,00	0,00	-6 916,87
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	100,00	55,67	0,00	0,00	44,33
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 500,00	1 059,00	0,00	0,00	441,00
6411	Personnel titulaire	45 000,00	44 705,15	0,00	0,00	294,85
6413	Personnel non titulaire	16 000,00	15 985,32	0,00	0,00	14,68
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	15 000,00	12 174,24	0,00	0,00	2 825,76
6453	Cotisations aux caisses de retraites	15 000,00	11 841,49	0,00	0,00	3 158,51
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	1 000,00	760,50	0,00	0,00	239,50
6456	Cotisations pour assurance du personnel	5 000,00	5 266,64	0,00	0,00	-266,64
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 000,00	690,00	0,00	0,00	310,00
6474	Versement aux autres œuvres sociales	830,00	820,00	0,00	0,00	10,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	250,00	166,60	0,00	0,00	83,40

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
014	Atténuations de produits	28 600,00	28 178,00	0,00	0,00	422,00
7391171	Dégrèvement taxe FNB jeunes agriculteurs	500,00	113,00	0,00	0,00	387,00
739221	FNGIR	28 100,00	28 065,00	0,00	0,00	35,00
65	Autres charges de gestion courante	48 440,00	40 268,20	0,00	0,00	8 171,80
6591	Indemnités	27 000,00	25 333,89	0,00	0,00	1 666,31
6593	Collations de retraite	1 500,00	1 100,52	0,00	0,00	399,48
6594	Costs. de sécurité sociale - part patron	3 100,00	3 063,42	0,00	0,00	36,58
6599	Services d'incendie	8 840,00	8 930,57	0,00	0,00	9,43
65648	Autres contributions	400,00	400,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat <sup>®</sup> , personnes privées	7 500,00	840,00	0,00	0,00	6 660,00
658822	Aldea	0,00	600,00	0,00	0,00	-600,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)</b>		<b>370 320,00</b>	<b>277 070,87</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>93 249,13</b>
66	Charges financières (b)	6 500,00	6 703,11	0,00	0,00	796,89
66111	Intérêts réglés à l'échéance	6 500,00	6 703,11	0,00	0,00	796,89
67	Charges exceptionnelles (c)	2 800,00	492,00	0,00	0,00	2 308,00
6714	Bourses et prix	800,00	492,00	0,00	0,00	308,00
678	Autres charges exceptionnelles	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	20 086,74				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>399 706,74</b>	<b>283 265,98</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>116 440,78</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00			0,00
042	Opérat' ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
043	Opérat' ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>399 706,74</b>	<b>283 265,98</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>116 440,78</b>
<b>Pour information</b>		<b>0,00</b>				
<b>0 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>						

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
- Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = Rf 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6615 peut figurer dans le détail au chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks et liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	200,00	4 643,12	0,00	0,00	-4 443,12
6419	Remboursements rémunérations personnel	200,00	4 643,12	0,00	0,00	-4 443,12
<b>70</b>	<b>Produits services, domaine et ventes div</b>	<b>23 530,00</b>	<b>19 947,32</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 582,68</b>
7022	Coupes de bois	22 000,00	17 700,00	0,00	0,00	4 300,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	150,00	240,00	0,00	0,00	-90,00
70323	Redev. occupat <sup>2</sup> domaine public communal	900,00	1 217,79	0,00	0,00	-317,79
70388	Autras redevances et recettes diverses	150,00	0,00	0,00	0,00	150,00
7063	Locations diverses (autres qu'immubles)	30,00	208,59	0,00	0,00	-178,59
70678	Remb. frais par d'autres redevables	300,00	580,60	0,00	0,00	-280,60
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>165 242,18</b>	<b>162 867,26</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 374,92</b>
73111	Taxes foncières et d'habitation	100 000,00	100 795,00	0,00	0,00	-795,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	181,00	0,00	0,00	-181,00
73211	Attribution de compensation	37 000,00	37 921,00	0,00	0,00	-921,00
73223	Fonds péréquation rass. com. et intercom	10 000,00	9 711,00	0,00	0,00	289,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	18 242,18	14 259,26	0,00	0,00	3 982,92
<b>74</b>	<b>Dotations et participations</b>	<b>163 453,88</b>	<b>180 380,24</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-16 926,36</b>
7411	Dotation forfaitaire	85 000,00	85 444,00	0,00	0,00	-444,00
74121	Dotation de solidarité rurale	35 000,00	48 834,00	0,00	0,00	-11 834,00
74127	Dotation nationale de péréquation	18 000,00	19 380,00	0,00	0,00	-1 380,00
742	Dot. aux étus locaux	2 800,00	2 972,00	0,00	0,00	-172,00
744	FCTVA	0,00	4 723,84	0,00	0,00	-4 723,84
74718	Autres participations Etat	5 500,00	9 540,00	0,00	0,00	1 980,00
748314	Dotat <sup>2</sup> unique compensat <sup>2</sup> spéclil. TP	10,00	0,00	0,00	0,00	10,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	3 143,88	2 595,40	0,00	0,00	548,48
74834	Etat - Compens. exonérat <sup>2</sup> taxes foncière	4 000,00	3 739,00	0,00	0,00	267,00
74835	Etat - Compens. exonérat <sup>2</sup> taxe habitat <sup>2</sup>	10 000,00	11 159,00	0,00	0,00	-1 159,00
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>25 000,00</b>	<b>36 989,67</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-11 989,67</b>
752	Revenus des Immeubles	20 000,00	23 973,01	0,00	0,00	-3 973,01
7588	Autras produits div. de gestion courante	5 000,00	13 016,66	0,00	0,00	-8 016,66
<b>TOTAL ■ RECETTES DE GESTION DES SERVICES</b> <b>(a) = 70+73+74+75+813</b>		<b>377 426,06</b>	<b>404 827,61</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-27 401,55</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>	<b>10,00</b>	<b>4,06</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5,94</b>
7621	Prod. impo. fn. - encaissées à échéance	10,00	4,06	0,00	0,00	5,94
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>1 000,00</b>	<b>2 274,98</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-1 274,98</b>
7788	Produits exceptionnels divers	1 000,00	2 274,98	0,00	0,00	-1 274,98
<b>78</b>	<b>Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b> <b>=a+b+c+d</b>		<b>378 436,06</b>	<b>407 106,65</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-28 670,59</b>
042	Opérat <sup>2</sup> ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat <sup>2</sup> ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE</b> <b>(=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>378 436,06</b>	<b>407 106,65</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-28 670,59</b>
<b>Pour information</b>		<b>21 270,68</b>				
<b>R 002 Excédant de fonctionnement reporté de N-1</b>						

#### Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué sur la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, AF 042 = DF 042.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à regrouper les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	181 515,55	138 460,45	0,00	43 055,21
21318	Autres bâtiments publics	23 650,00	9 086,07	0,00	14 563,93
2135	Installations générales, agencements	10 000,00	9 691,20	0,00	308,80
2151	Réseaux de voirie	90 015,68	60 718,80	0,00	29 296,88
2152	Installations de voirie	48 400,00	53 946,30	0,00	-4 946,30
21578	Autre matériel et outillage de voirie	8 000,00	385,00	0,00	7 615,00
2158	Autres Installat <sup>n</sup> , matériel et outillage	0,00	4 486,08	0,00	-4 486,08
2183	Matériel de bureau et informatique	950,00	747,00	0,00	203,00
2184	Mobilier	500,00	0,00	0,00	500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>181 515,55</b>	<b>138 460,45</b>	<b>0,00</b>	<b>43 055,21</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	105 500,00	102 542,95	0,00	2 957,05
1641	Emprunts en euros	105 000,00	102 542,95	0,00	2 457,05
165	Dépôts et cautionnements reçus	500,00	0,00	0,00	500,00
18	Compte de liaison : affectat <sup>n</sup> (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat <sup>n</sup> et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	82 714,70	0,00	0,00	82 714,70
27535	Créance Autres établissements publics	82 714,70	0,00	0,00	82 714,70
020	Dépenses imprévues	0,00			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>105 500,00</b>	<b>102 542,95</b>	<b>0,00</b>	<b>2 957,05</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>389 730,36</b>	<b>241 003,40</b>	<b>0,00</b>	<b>128 726,96</b>
040	Opérat <sup>n</sup> ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>389 730,36</b>	<b>241 003,40</b>	<b>0,00</b>	<b>128 726,96</b>
<b>Pour information</b>		<b>0,00</b>			
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>		<b>0,00</b>			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune et l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 p.57 le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DL 040-RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 197.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DL 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	57 500,00	0,00	0,00	57 500,00
1641	Emprunts en euros	57 500,00	0,00	0,00	57 500,00
20	Immobilisations incorporelles( sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	405,00	0,00	-405,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	405,00	0,00	-405,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>58 500,00</b>	<b>405,00</b>	<b>0,00</b>	<b>58 095,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	161 098,00	163 028,39	0,00	-1 930,39
10222	FCTVA	10 000,00	11 824,62	0,00	-1 824,62
10226	Taxe d'aménagement	1 098,00	1 203,77	0,00	-105,77
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	150 000,00	150 000,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	500,00	0,00	0,00	500,00
18	Comptes de liaison : affectat° (BA,régle)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
<b>Total des recettes financières</b>		<b>161 598,00</b>	<b>163 028,39</b>	<b>0,00</b>	<b>-1 430,39</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>220 098,00</b>	<b>163 433,39</b>	<b>0,00</b>	<b>56 664,61</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>220 098,00</b>	<b>163 433,39</b>	<b>0,00</b>	<b>56 664,61</b>
<b>Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>		<b>149 632,38</b>			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 69 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, CI 041 = RI 041.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

## IV - ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

## A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Péri- odicités des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé C/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel actuel				
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00								
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					420 489,80								
1641 Emprunts en euros (total)					420 489,80								
21775	CAISSE DEPOTS ET CONSIGNATIONS	07/04/2016	2015-11-01	01/02/2016	300 000,00	F			1,750	1,750	T	P	A-1
350057	CAISSE RED-CREDIT AGRICOLE	01/03/2016	2016-03-01	15/03/2018	90 000,00	T			1,500	1,500	T	P	A-1
84692117360	CREDIT FONCIER DE FRANDE	19/01/1994	1994-10-19	30/03/1996	30 489,80	F			6,500	6,500	A	F	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00								
16441 Emprunts assortis d'une option de finage sur ligne de trésorerie (total)					0,00								
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00								
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00								
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00								
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00								
1675 Dettes cour MCTP et PPP (total)					0,00								
1678 Dettes envers locataires-aqueducs (total)					0,00								

**Commune de MAIREL-EVESCAULT - Commune de MAIREL-EVESCAULT - CA - 2018**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nombre (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Indice (4)	Taux nominal		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actualisé					
1878 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
188 Emprunts et dettes émisibles (Total)					0,00									
1881 Autres emprunts (total)					0,00									
1882 Bore à moyen terme négociables (total)					0,00									
1887 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>490 499,80</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à flotage.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : coupure (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas assujéti à un taux usuel de référence ou d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant ; P pour amortissement progressif ; F pour autre à préciser.

(8) Catégories d'emprunt à l'origine. Exemple A 1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire OC2010150770 du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

## IV - ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

## A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquez le numéro de compte)	Couverture ? O/N (19)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICM de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
						Emprunts et dettes au 31/12/N	Emprunts et dettes au 31/12/N	Emprunts et dettes au 31/12/N	Emprunts et dettes au 31/12/N	Emprunts et dettes au 31/12/N	Emprunts et dettes au 31/12/N		
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00		0,00	0,00	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		276 184,77					102 542,94	5 703,11	0,00	770,72	
1641 Emprunts en euros (hors 21775 350057 8469211796)		0,00		276 184,77					102 542,94	5 703,11	0,00	770,72	
1643 Emprunts en devises (hors 1644)		0,00	A-1	270 482,92	22,00			0,000	10 016,21	4 811,71	0,00	770,72	
1644 Emprunts assortis d'une option de lissage sur le taux de l'exercice (hors) (8)		0,00	A-1	0,00	0,00			0,000	90 000,00	395,90	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00	A-1	5 711,85	1,00			0,000	2 532,73	595,00	0,00	0,00	
166 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
167 Avisances consolidées du Trésor (hors)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1672 Emprunts sur comptes subaigués (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1673 Dettes pour M&EP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1678 Dettes envers locataires acquéreurs (hors)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1679 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (hors)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	

**Commune de MAIRE-L'EVESCAULT - Commune de MAIRE-L'EVESCAULT - CA - 2010**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après ouverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			LIGNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>Total général</b>		D.00		276 184,77					102 542,94	6 700,11	0,00	770,72

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire K00B1015077C du 25 juin 2010 sur les modes financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture - F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la somme de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 0611 - intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV  
A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (8)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 6 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts en 6 types de structure de taux (de A à F, selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.  
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de conversion partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes le part du nominal couvert et le part non couvert.  
 (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes le part du capital restant dû couvert et le part non couvert.  
 (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent au titre de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices émis / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.  
 (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.  
 (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.  
 (7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle ou remboursement déduit de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.  
 (8) Montant, index ou formule.  
 (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'exercice.  
 (10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et contractés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.



(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

## IV - ANNEXES

IV

A2.4

## ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

## A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

	(1) Indices zone euro	(2) Indices initiation financières ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écart d'indice dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sans unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits 3 % de l'encours 100,00 Montant en euros 278 184,77	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits 0 % de l'encours 0,00 Montant en euros 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	
(C) Option d'échange (swap)	Nombre de produits 0 % de l'encours 0,00 Montant en euros 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 5 ; multiplicateur jusqu'à 6 capé	Nombre de produits 0 % de l'encours 0,00 Montant en euros 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits 0 % de l'encours 0,00 Montant en euros 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits 0 % de l'encours 0,00 Montant en euros 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00

(1) Cette annexe retracer le stock de dettes au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

IV

A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réamortisé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Crédit de sortie (10)		Annulés de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au 01/06 Remboursement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00		0,00
Total des recettes au 01/06 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00		0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les absences et les recettes du 01/06 sont équilibrées.  
 (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt qu'il remplace.  
 (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.  
 (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.  
 (5) Indiquer D pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour linéaire, X pour autres à préciser.  
 (6) Indiquer le pério- des remboursements A : annuelle, 1 : trimestrielle, M : mensuelle, B : bimensuelle, S : semestrielle, X : autre.  
 (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).  
 (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).  
 (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.  
 (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt qu'il remplace.  
 (11) Indiquer A pour anticipation, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.  
 (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'un refinancement et de capitalisation.  
 (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et capitalisés à l'échéance « (intérêts nécessités) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échéance éventuel et capitalisés à l'article 688.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

IV

A2.7

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Montant	Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (5)	Capital restant au 31/12/N	Annuité payée après l'exercice (s'il y a lieu)			
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat renégocié		Capital	Intérêt				Intérêt	Capital		
						Type de taux (3)	Taux Act.								Type de taux (3)	Taux ACT
<b>Total</b>																

(1) Indiquer les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (peut-être un taux variable qui n'est pas autrement défini comme le simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : . Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autre.  
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; X autre.

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE</b>		
<b>DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME</b>		
<b>A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)</b>		

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
<b>TOTAL</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Au profit des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Au profit des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes occasionnant des imputations arbitraires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette au capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 06111 et des intérêts éventuels dus au titre de contrat d'ajustement et comptabilisés à l'article 068.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES</b>	<b>A2.9</b>

**A2.9 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + PAR N-1)	Réalisations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>105 000,00</b>	<b>I 102 542,95</b>
<b>18 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>105 000,00</b>	<b>102 542,95</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	105 000,00	102 542,95
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat <sup>n</sup> afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>102 542,95</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>102 542,95</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES</b>	<b>A6.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>11 098,00</b>	<b>13 028,39</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>11 098,00</b>	<b>13 028,39</b>
10222	FCTVA	10 000,00	11 824,62
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	1 098,00	1 203,77
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent <sup>o</sup> invest. non transf.	0,00	0,00
139/146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (2)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
16...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Prov. pour dépréciat <sup>o</sup> immobilisations		
39...	Prov. dépréciat <sup>o</sup> des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect <sup>o</sup> de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>13 028,39</b>	<b>0,00</b>	<b>149 632,36</b>	<b>150 000,00</b>	<b>312 660,75</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II 102 542,95</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV 312 660,75</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV - II (3) 210 117,80</b>

(1) Les comptes 16, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 16, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.



## IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN-ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

IV

B1.1

## B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profit d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initiaux			Taux moyen constatés sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuités garanties au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>										<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour fin, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas exactement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCEB015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 68111 - Intérêts réglés à l'échéance - (intérêts décaissés).

## IV - ANNEXES

IV

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

## C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS FOURNIS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EPTT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		0,00	2,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Adj Adm principal 2eme classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
adjoint administratif	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
adjoint administratif principal 2eme classe	C	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		1,00	2,00	3,00	3,00	0,00	3,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	0,00	2,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent technique	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		1,00	4,00	5,00	4,00	1,00	5,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102G du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois créés par : assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalence temps plein annuel (ETPT). Le calcul est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année.

ETPT = (heures physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année)

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel à 60 % (quotité de travail = 60 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 0,5 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, emplois spécifiques, emplois réservés, etc.

## IV - ANNEXES

IV

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

## C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	NATURE du contrat (5)
			Indices (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adj. Adm principal 2ème classe	C	ADM	351	0,00	3-è*	CDD CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C

(2) SECTEUR: ADM : Administratif  
TECH : Technique  
URB : Urbanisme (cont aménagement urbain).  
S : Social  
MS : Médico-social  
MI : Médico-technique  
SP : Sportif  
CULT : Culturel  
PUB : Pénitentiaire  
POL : Police  
OTI : Titulaires non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Références à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (ix du 26 janvier 1984 modifiée) :  
3-3\* : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité  
3-3 : article 3, 2ème alinéa : accroissement définitif d'activité  
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)  
3-2 : vacances temporaire d'un emploi  
3-3-1\* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes  
3-3-2\* : emplois de niveau de la catégorie A lorsque les besoins de services ou la nature des fonctions le justifient  
3-3-3\* : emplois de niveau de maire des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements communaux de moins de 1 000 habitants et des groupements communaux de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création,  
3-3-5\* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants en des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création,  
de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.  
3-4 : article 21 de la loi n° 2002-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.  
3B : article 28 L'avalants Hamilitaires catalans C.  
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels  
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.  
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.  
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A : autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats atisés »).

(6) Occupant un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-3-3, 3-3-5 et 47 de la loi n° 84-59 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2002-347.

(7) Occupant un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat libellé comme référence de rémunération un établissement hors de la loi, il convient de mentionner le décret conformément à l'article 6 décret n° 1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV.</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT</b>	<b>C3.1</b>

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU  
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
<b>Etablissements publics de coopération intercommunale</b>			
<b>Autres organismes de regroupement</b>			
Communauté de Communes du Cœur du Parc	21/06/1993	fiscalité additionnelle	0.00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE</b>	<b>C3.3</b>

**C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
	Commerce multi-services	01/01/1984	-		commerce	Non
	Lotissement des Ounes	10/03/2011	10/03/2011 -		Lotissement	Non

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>C3.5</b>

**C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES****1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	369 730,36	241 003,40	0,00	128 726,96
RECETTES	369 730,36	313 065,75	0,00	56 664,61
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	399 706,74	283 285,98	0,00	116 440,76
RECETTES	399 706,74	428 377,33	0,00	-28 670,59

(1) Y compris les rattachements.

**2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)**

BUDGET : Lotissement des Ouches / N°SIRET : 21790163600084				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	346 086,00	110 017,57	0,00	235 067,43
RECETTES	346 085,00	14 882,20	0,00	330 202,80
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	253 673,29	20 848,97	0,00	232 824,32
RECETTES	263 673,29	22 319,27	0,00	231 354,02

BUDGET : Multi-Services MAIRE-L'EVESCAULT / N°SIRET : 21790163600050				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	3 537,18	0,00	0,00	3 537,18
RECETTES	3 537,18	3 537,18	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	4 856,33	0,00	0,00	4 856,33
RECETTES	4 855,33	4 855,33	0,00	0,00

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

**3 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	718 352,54	351 020,97	0,00	367 331,57
RECETTES	718 352,54	331 485,13	0,00	386 867,41
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	658 236,36	304 114,95	0,00	354 120,41
RECETTES	658 236,36	466 561,93	0,00	202 683,43
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	1 376 587,90	655 135,92	0,00	721 451,98
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	1 376 587,90	787 037,06	0,00	589 550,84

(1) Y compris les rattachements.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>C3.5</b>

**4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

**5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	718 352,54	351 020,97	0,00	367 331,57
RECETTES	718 352,54	331 485,13	0,00	386 867,41
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	658 235,36	304 114,95	0,00	354 120,41
RECETTES	668 235,36	455 551,93	0,00	202 683,43
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	1 376 587,90	655 135,92	0,00	721 451,98
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	1 376 587,90	787 037,06	0,00	589 550,84

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES</b>	<b>D1</b>

**D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	467 311,00	1,33	4,96	0,00	40 780,00	1,33
TFPB	328 334,00	3,15	12,29	0,00	18 068,00	3,15
TFPNE	50 856,00	0,78	42,84	0,00	21 223,00	0,79
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>846 521,00</b>	<b>5,27</b>			<b>101 041,00</b>	<b>5,27</b>